Pays de la Loire, Vendée
Damvix
Saint-Arnault

Barrage de Saint-Arnault

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85003012
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : barrage mobile
Parties constituantes non étudiées : passerelle

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 2022, AC, 17

Historique

Le barrage a dû être construit dans la seconde moitié du XIXe siècle, puis modernisé au milieu du XXe.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle

Description

Le barrage est construit en travers de la rivière de la Vieille Autise dont il régule le niveau d'eau. Entre deux culées en pierre de taille, reliées par une passerelle en métal, une vanne levante, également en métal, est actionnée par une crémaillère.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille ; métal
Couvrements :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Illustrations

Le barrage vu depuis l'est, en amont.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20228500755NUCA

La Vieille Autise en
amont du barrage.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20228500756NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Damvix : présentation de la commune (IA85002747) Pays de la Loire, Vendée, Damvix
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée

Le barrage vu depuis l'est, en amont.

IVR52_20228500755NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La Vieille Autise en amont du barrage.

IVR52_20228500756NUCA
Auteur de l'illustration : Yannis Suire
Date de prise de vue : 2022
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation